

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 9 avril 2021

Membres en exercice : 11
 Membres présents : 9

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Geoffrey THOMAS, Michel FORAY, Patrice CHAPPELLET, Clément JACQUEMOMOZ, Françoise LADOUX.

Absents Excusés : Claudine PERRIN (donne pouvoir à Jean-François CLARAZ)
 Jean CAILLET (donne pouvoir à Michel FORAY)

Secrétaire de séance : Lina NOVEL-CATIN

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité, l'ajout des points suivants :

- Attribution du marché pour les travaux de la station de pompage dans le cadre du maillage de réseau
- Choix de l'entreprise pour les bancs de l'église

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES 19 FEVRIER ET 19 MARS - 2021.03.01

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. DEMANDE DE TRESORERIE AUPRES DU COMITE SAVOIE-MONT-BLANC - FOND D'AMORÇAGE 2021.03.02

Le but de ce fonds est de favoriser la maîtrise d'ouvrage communale, l'entretien des forêts de montagne à rôles multifonctionnels tout en mobilisant du bois et de contribuer à l'exploitation en zone à risque et qui sont aujourd'hui non entretenues.

La demande de fond d'amorçage est approuvé à l'unanimité.

3. BUDGET 2021 :

4.1 Approbation du compte administratif et du compte de gestion du CCAS (2021.03.03 et 04)

Lecture est faite du compte administratif. Les conseillers, hors la présence du Maire, approuvent à l'unanimité les comptes administratifs proposés comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU BENEFICE
Opérations de l'exercice	2395.60	75.00	0.00	0.00	2395.60	75.00
Résultats 2020						
Résultats reportés n-1	1340.46	0.00	0.00	0.00	1340.46	0.00
TOTAUX	3736.06	75.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat de clôture	3661.06			0.00	3661.06	
Restes à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
Totaux cumulés	3736.06	75.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultats définitifs	3661.06			0.00	3661.06	

Les comptes administratifs et de gestion sont approuvés à l'unanimité

4.2 Approbation des affectations des résultats des budgets principal et eau (2021.03.05)

Le Maire donne lecture de la proposition d'affectation des résultats sur les BP 2021 tel que :

Budget Principal

Résultats de clôture 2020	
En fonctionnement (EXCEDENT)	383 940.83
En Investissement (EXCEDENT)	69 720.22
Affectation au R001	69 720.22€
Affectation au R002	383 940.83

Budget eau et assainissement

Résultats de clôture 2020	
En fonctionnement (EXCEDENT)	32949.13
En Investissement (EXCEDENT)	49950.64
Affectation au R001	49950.64 €
Affectation au R002	32949.13 €

Budget C.C.A.S.

À la suite de la délibération 2020.05.04 portant sur la dissolution du C.C.A.S. les résultats d'exploitations 2020 seront reportés au budget principal de la commune comme suit :

Résultats de clôture 2020	
En fonctionnement (DEFICIT)	3661.06
En Investissement (EXCEDENT)	0.00
Affectation au D002 du Budget Principal	3661.06

Les affectations telles que proposées sont adoptées à l'unanimité.

4.3 Vote des budgets primitifs 2021 pour les budgets, principal et eau

Budget Principal (2021.03.06)

Section de fonctionnement

Dépenses 798 192.83 €

Recettes 798 192.83 €

Section d'investissement

Dépenses 344 212.27 €

Recettes 344 212.27 €

Budget eau et assainissement (2021.03.07)

Section de fonctionnement

Dépenses 90 390.13 €

Recettes 90 390.13 €

Section d'investissement

Dépenses 912 729.64 €

Recettes 912 729.64 €

Les budgets primitifs sont approuvés à l'unanimité.

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE LA STATION DE POMPAGE DANS LE CADRE DU MAILLAGE DE RESEAU (2021.03.08)

Maillage de réseaux : 7 entreprises ont répondu au MAPA (marchés publics à procédure adaptée) Lecture est faite de l'analyse technique des offres réalisées par le bureau d'étude Baron. Après discussion, le conseil municipal approuve le choix de l'entreprise 01 Pompage / Electreau / TP Manno jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de 219 652,60 € H.T.

5. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA RÉALISATION DES BANCS DE L'EGLISE (2021.03.09)

Le Maire rappelle la demande de subvention « Bonus relance » auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes pour le remplacement des bancs de l'église. Après consultation, deux entreprises ont répondu : Menuiserie FORAY S.A.S et Ebénisterie artisanale Yvan CHRISTIN.

La meilleure offre est présentée par l'entreprise Ebénisterie artisanale Yvan CHRISTIN pour un montant de 13960€ HT (16782.16€ TTC).

Le conseil municipal approuve à la majorité le choix de l'entreprises Ebénisterie artisanale Yvan CHRISTIN.

6. QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX

Périmètre de protection des captages : dans le cadre du MAPA qui s'est achevé le 9 avril 2021 à 12h, 4 entreprises ont déposé une offre. C'est le bureau d'étude Cohérence qui procédera à l'analyse technique des offres. Le choix de l'entreprise sera faite lors du prochain conseil municipal.

Les traditionnels emplois, marquage au sol, passage du lamier, contrôle des poteaux incendie et extincteurs sont en cours de consultation avec le groupement des communes des Huiles.

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

Dépôts

CUITOT Jean-Louis 18/03/2021,	CHEF LIEU:	Remplacement de toiture
NOVEL-CATIN Robert 18/03/2021,	PLAN DU MOLLARD	Extension à usage de terrasse
DUFFAUD DURAND FABIEN 01/04/21	LES BARRAQUES	Modification portes et fenêtres et création terrasse

CERTIFICATS D'URBANISME OPERATIONNELS

Retours

Françoise GROLLIER	CHEF LIEU	Transformation d'une grange en habitation →	Non réalisable
--------------------	-----------	---	----------------

PERMIS DE CONSTRUIRE

Dépôts

SCI FAB CORNE 01/04/2021 ,	LE DEFAY	Transformation d'une grange en habitation + Miellerie
THOMAS/FORTEAU 06/04/2021	LE DEFAY	Construction maison individuelle

Retours

Jérôme CHOMAZ	LES CURTETS	Permis modificatif refusé
---------------	-------------	---------------------------

AFFAIRES COMMUNALES

Mobilier urbain : une demande de devis a été faite pour le remplacement d'une table en bois au Villard de La Table et pour remettre en état un banc sur la route du Pic de l'Huile.

Arbres le long de la route de La Tovire : dossier en cours.

Une parcelle communale couverte de taillis (noisetiers) sera nettoyée prochainement par l'employé communal.

Ces affaires sont suivies par Geoffrey THOMAS.

Le prochain conseil est prévu le 23 avril 2021 à 19h.

La séance est levée à 21h30 heures.

Le Maire, Jean-François CLARAZ



